



HAL
open science

Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale? L'exemple des Tréteaux du paysage du Parc naturel régional des causses du Quercy.

Laurent Lelli, Philippe Sahuc

► To cite this version:

Laurent Lelli, Philippe Sahuc. Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale? L'exemple des Tréteaux du paysage du Parc naturel régional des causses du Quercy.. Revue d'Auvergne, 2009, Développement, attractivité et ingénierie des territoires. Des enjeux de recherche pour l'action et la formation, 590-591, pp.119-128. hal-01489227

HAL Id: hal-01489227

<https://agroparistech.hal.science/hal-01489227>

Submitted on 27 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open Archive TOULOUSE Archive Ouverte (OATAO)

OATAO is an open access repository that collects the work of Toulouse researchers and makes it freely available over the web where possible.

This is an author-deposited version published in : <http://oatao.univ-toulouse.fr/>
Eprints ID : 3483

To cite this version :

Lelli, Laurent et Sahuc, Philippe (2009). Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ? L'exemple des tréteaux du paysage du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. *Revue d'Auvergne*, vol. 123, n° 590-591, pp. 399-418.
ISSN 0035-1008

Any correspondence concerning this service should be sent to the repository administrator: staff-oatao@inp-toulouse.fr.

Quelle place pour les chercheurs dans un dispositif d'animation locale ?

L'exemple des Tréteaux du paysage du Parc naturel régional des causses du Quercy.

LELLI Laurent (UMR Métafort), SAHUC Philippe (ENFA)

INTRODUCTION :

En France, le paysage est entré par la grande porte des politiques publiques d'aménagement du territoire avec la loi du 8 janvier 1993. Cette consécration juridique de la notion a permis d'engager une politique ministérielle menée par l'actuel Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire (MEEDA) articulée autour de axes : le développement de la connaissance des paysages français ; le renforcement de la cohérence des politiques d'aménagement du territoire en faveur d'une meilleure intégration du paysage ; le soutien de la compétence des professionnels du paysage. Dans ce contexte juridique et institutionnel, les Parcs naturels régionaux ont été incités à mettre le paysage au centre de leurs politiques de développement et d'aménagement des territoires, tout d'abord par le biais de l'article 2 de la loi dite «paysage» visant à mettre en conformité les plans de parcs et à réviser les chartes, mais aussi et surtout à expérimenter à l'aide de dispositifs contractuels variés, des démarches paysagères orientant des projets territoriaux (plans de paysages, chartes paysagères...). Ces initiatives des PNR ont fait l'objet de plusieurs publications¹ détaillant les actions mises en oeuvre et portant tout autant sur la requalification d'espaces agricoles abandonnés que sur l'amélioration de la qualité de vie des habitants, l'accompagnement à la mise en oeuvre d'un projet éolien... (RONZANI, 2008).

Dans ce tableau positionnant le paysage au carrefour de pratiques de gestion et de projets innovants, les difficultés sont nombreuses pour les chargés de mission sur les territoires ruraux, amenés à composer pour faire du paysage un outil du développement et non une fin en soi. En effet, si les démarches sont diverses pour amener le paysage dans le champ des projets d'aménagement (plans, chartes, contrats, directives paysagères...), il n'en reste pas moins que la notion de paysage est soumise à une ambivalence qui la prête à de nombreuses critiques. Ces détracteurs expliquent généralement que le paysage étant par essence l'expression de la subjectivité de chacun, les regards portés par les individus ou les citoyens n'ont pas suffisamment de légitimité pour faire sens dans un projet territorial nécessairement pensé par et pour un collectif social donné. Le paysage est alors qualifié d'illusion qui permettrait même d'imposer de manière subversive des valeurs qui ne sont pas celles installées dans le local et de tout temps ! De l'autre côté, les partisans du paysage voient dans la notion la possibilité de fédérer des politiques de développement selon une logique ascendante et venant contrebalancer les logiques sectorielles et au coup par coup proposées par les politiques nationales, voire européennes. Dans ce contexte, comment faire pour que le paysage ne se pare des sempiternelles acrimonies : luxe que les populations rurales ne peuvent pas se payer ; regard esthétisant du citadin sur une campagne décor ; imposition de modèles d'aménagement urbains en décalage avec l'identité rurale des lieux...etc ?

Dans ce contexte, la Convention européenne des paysages, ratifiée par la France en 2006 semble être un socle majeur pour porter les enjeux d'une expression la plus large possible des acteurs en charge du paysage, dans des projets territoriaux largement débattus avec les populations

¹ Kleindienst et Al., 1999 – *La boîte à outils paysage.*, Mairie-Conseils, Caisse des Dépôts et Consignations, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, PNR des Ballons des Vosges, Coll. *Expérimenter pour agir*, 63 p.

locales. La définition de la CEP qui positionne les perceptions des populations comme un élément prépondérant à considérer dans la mise en oeuvre d'une politique de gestion paysagère ne doit cependant pas occasionner des effets contre-productifs. L'important travail d'analyse des représentations sociales portées sur cet objet polysémique qu'est le paysage, ne doit pas déboucher sur des oppositions stériles.

La démarche des Tréteaux du paysage que nous proposons d'exposer dans ce texte a été menée sur le territoire du Parc naturel régional des causses du Quercy entre juin et décembre 2008. Le PNR en cours de révision de sa charte de territoire a souhaité préparer la réflexion, en amont de l'élaboration de sa charte paysagère. Par le biais d'une démarche conviant les élus et la population de cette région rurale du département du Lot à discuter du nouveau projet de territoire, le PNR a inscrit «*le paysage au-delà du décor*» (MARTINET, EUSEBE et al, 2008) mais également comme une notion qui se ne prête pas à lissage des regards ou des idées. Bien au contraire, dans la démarche menée par le PNR et accompagné par deux chercheurs, l'hypothèse émise est que la force du paysage réside dans l'instauration de controverses qui doivent alimenter le renouveau des regards et des stratégies portées par les acteurs territoriaux locaux. Pour ce faire, les Tréteaux du paysage constituent une démarche expérimentale, un dispositif chercheurs-acteurs visant à : confronter des regards mais aussi des connaissances, projeter le territoire à travers d'éventuels projets dont le paysage pourrait être l'objet ou l'initiateur, encadrer un débat entre les acteurs du paysage (institutionnels, praticiens...) et les acteurs locaux (élus, agriculteurs, responsables associatifs, habitants de tous âges...). Mais cette démarche (que l'on pourrait qualifier de participante au sens où elle invite, sur le territoire et en des lieux précis des acteurs diversifiés à se rencontrer) pose également un certain nombre de questions aux chercheurs mobilisés dans cette approche (géographe et sociologue en l'occurrence). L'article se propose donc de faire part d'un certain nombre de questionnements suscités par cette recherche et notamment :

- comment s'est construit le dispositif méthodologique mis en oeuvre et comment se sont déroulées ces arènes de participation sur le terrain ?
- quelle part les chercheurs ont-ils pris dans cette ambition du PNR d'afficher le paysage comme un objet en partage et quelles places ont ils occupées dans l'animation proprement dite ?
- que retirent les chercheurs d'une observation in situ d'un processus d'échanges sur le paysage ?
- comment peuvent être interprétés les résultats de cette expérimentation par rapport aux attentes du PNR en vue de l'élaboration de sa charte paysagère ?

I - La place du paysage dans les dispositifs participatifs appliqués aux territoires ruraux : petit état de l'art

1.1- Des approches participatives mobilisant le paysage

De nombreuses démarches participatives sont opérées sur les territoires ruraux pour proposer une manière nouvelle d'appréhender des problématiques à géométries variables. Tantôt support d'aménagement pour aborder la gestion d'espaces en déprise, tantôt prétexte à imaginer le devenir d'espaces en tension foncière croissante à la périphérie des villes, le paysage est au carrefour d'une demande sociale relayée par les projets politiques des intercommunalités, ces dernières étant de plus en plus nombreuses à désirer posséder «leur plan de paysage ou leur charte paysagère». Certaines d'entre-elles font appel à des méthodologies co-construites entre acteurs territoriaux et chercheurs, le plus souvent dans un souci d'associer le paysage à une démarche de développement local (GIUSEPELLI, FLEURY 2003 / MICHELIN, JOLIVEAU, 2005). Les motivations à cette mobilisation de la recherche dans le champ de l'action n'est pas nouvelle. C'est peut-être autour des apports que ces rencontres provoquent, qu'il convient de se questionner. Pour les acteurs territoriaux, si la tentation du paysage s'exerce à différents niveaux, elle s'opère encore et toujours sur un registre du donné à voir, celle de l'image d'un pays préservé qui a su garder ses héritages générationnels, mais aussi d'une volonté de revaloriser des territoires écornés par des phénomènes de déprises socio-spatiales. Le rôle des chercheurs est double dans ce dispositif : d'une part, ils doivent contribuer à apporter auprès des acteurs territoriaux la connaissance sur la complexité des processus paysagers, dans leurs multiples dimensions (matérielles, idéelles...), mais en même temps, ils doivent recueillir dans le cadre de démarches d'enquêtes, des matériaux multiples sur des pratiques professionnelles diverses, des usages variés s'opérant sur des paysages. Les dispositifs participatifs mis en oeuvre constituent des scènes de recollements de pratiques d'investigation scientifiques dont la difficulté est de ne pas écraser l'expression des participants tout en ayant recours à des procédés d'expression et de dialogue définis comme des objets intermédiaires pour le chercheur (MICHELIN, PARADIS, LELLI 2005). La dimension didactique du paysage semble donc aujourd'hui plus que jamais s'imposer dans les liens qui s'établissent entre la recherche scientifique et les acteurs territoriaux, désireux d'utiliser tout le potentiel fédérateur du paysage comme outil du projet de territoire (LAUMOND, PODIASLO 2008). Les méthodes sont d'ailleurs relativement formalisées aujourd'hui dans de nombreuses publications à l'attention des élus ou de catégories d'acteurs concernées directement par la « production paysagère »² comme les agriculteurs ou les forestiers par exemple. Pour autant, le reproche qui peut être fait à ces démarches participatives réside dans le fait qu'elles ne s'inscrivent pas dans la durée des projets territoriaux et ne sont, en réalité, qu'utilisées en préalable ou ponctuellement dans les projets, sans que cela ne crée de véritables conditions d'appropriation locale. La démarche menée par le biais des Tréteaux du paysage au sein du territoire du PNR des causses du Quercy est donc à comprendre avant tout comme une intention de lier durablement l'objet paysage à ses processus d'appropriation et donc de signification pour les acteurs en charge de son devenir. Ce dispositif que nous avons imaginé souple en s'installant en fonction des demandes locales annonce une scène d'expression paysagère qui matérialiserait de manière tangible le concept de «paysage-territoire» proposé par Georges Bertrand (BERTRAND, 2009).

² Les auteurs renvoient ici aux publications suivantes : Paquette S., Poullaouec-Gonidec Ph., Domon G., 2008 – *Guide gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage.*, Chaire en Paysage et Environnement, Université de Montréal, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2008, 96 pages et Michelin Y., Joliveau Th., (ss dir.), 2002 – *Le paysage dans un projet de territoire, démarche et méthode expérimentées en Limousin.*, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, 66 pages.

1.2 – Les Tréteaux du paysage : genèse d'un projet à la croisée de contextes nationaux, régionaux et locaux...

Ce projet trouve son origine dans la mise en oeuvre de la Convention Européenne du Paysage. Le PNR des causses du Quercy au démarrage de sa révision de charte au début 2008, a vu dans ce texte une opportunité pour préparer très en amont la réalisation de la charte paysagère. Appuyée par certains membres du Conseil Scientifique et de Prospective, la chargée de mission urbanisme et habitat du PNR a voulu réfléchir à l'élaboration d'un outil d'animation locale préparant les élus du territoire ainsi que les habitants à débattre du paysage dans une perspective d'innovation et d'impulsion nouvelle des dynamiques territoriales (Figure 1 : Arguments de la démarche d'animation du PNR.». Elle a donc soumis un projet à la D.I.R.EN. Midi-Pyrénées en vue de l'obtention d'un financement pour cette opération des Tréteaux du paysage. Parallèlement, dans le cadre du réseau interprofessionnel du Paysage co-animé par cette même D.I.R.EN et l'Union Régionale des CAUE de Midi-Pyrénées, l'application de la Convention Européenne du Paysage était en débat depuis près d'un an³. L'idée d'appuyer cette expérimentation allait pour la D.I.R.EN permettre d'incarner les attentes suscitées par ce texte, mais aussi par une injonction ministérielle précisant la nécessité d'animer une journée d'échange d'informations et de concertation par an, réunissant sur les territoires les principaux acteurs du paysage (MEDD, 2007). Au niveau départemental, cette démarche a également trouvé un écho favorable auprès de la DDEA du Lot nouvellement créée en 2008 et mandatée pour faire du paysage une compétence spécifique à intégrer dans ses nouvelles missions.

- Le nom évocateur des Tréteaux du paysage

Le choix d'intitulé des Tréteaux du paysage s'est fait dans l'intention de suggérer la dimension légère du bricolage, à l'inverse de ce qu'évoque désormais l'emploi du terme d'atelier dans les contextes de colloque ou de séminaire. Il s'agissait d'attirer des personnes qu'aurait pu complexer la référence universitaire et dont on pouvait penser qu'elles ne trouveraient rien à redire au côté «précaire» des Tréteaux. En tout cas, il semblait que ce dispositif à priori léger et donc mobile, allait bien matérialiser que “cela” allait se faire sur le terrain. Par ailleurs l'annonce visait directement le terme de paysage et donc d'extérieur... Cela pouvait être attirant pour une activité proposée en été⁴, dans un espace ne manquant pas d'atouts touristiques. Bien sûr le mélange des Tréteaux et du paysage pouvait faire craindre une certaine superficialité. On verra plus loin que les leviers utilisés par l'animation ont peut-être fait éviter ce reproche possible.

- Les participants à l'opération

L'opération a permis la mobilisation de 70 participants sur les quatre journées. En grande partie assurée par les réseaux locaux du Parc naturel régional et le patient travail accompli par la chargée de mission recrutée pour cette mission, la constitution du corpus des participants n'a pas été aisée (la programmation en pleine saison estivale de ces journées à un moment où les locaux sont en vacances par exemple). Il fallait en outre adapter les profils aux objectifs initiaux déclinés par le PNR et aux lieux convoqués pour l'animation. C'est donc en dehors de toute représentativité d'un

³ «De la connaissance à l'action en matière de paysage, l'importance de la sensibilisation et de la médiation.», réunion plénière du réseau paysage Midi-Pyrénées, le 16 novembre 2006 à l'École Nationale de Formation Agronomique de Toulouse.

⁴ Les quatre journées des Tréteaux du paysage ont eu lieu les 10, 29 juillet, 11 et 28 août 2008.

corpus d'acteurs qu'il faut se positionner et donc ne pas s'étonner si beaucoup des participants ont été des élus et des représentants d'organismes ayant à faire avec le paysage (DIREN, CAUE, DDEA...). Mais il convient de remarquer aussi que quelques participants représentaient des associations, contestant ponctuellement l'action des conseils municipaux parfois. Ainsi est entrée dans le processus une part de ces nouvelles participations que Christian Bromberger (BROMBERGER, 1998, p.7) associe aux "passions ordinaires". Une profession a été particulièrement ciblée lors de la quatrième journée, celle des agriculteurs pour lesquels il s'agissait d'apprécier la potentielle complexité des motivations paysagères (MICHELIN, 2001). De fait, cette profession a été représentée, notamment par des jeunes agriculteurs, lors de cette ultime journée. En revanche une tentative vaine a visé les touristes pour une journée qui devait avoir lieu dans le haut-lieu touristique de Rocamadour. Dans ce cas, l'appel à participation reposait sur de l'affichage relayé par l'office local de tourisme. Mais c'est sans doute le caractère emblématique du lieu lui-même qui a poussé l'équipe d'animation⁵ à annuler cette journée. Le dispositif proposé invitant à tourner le dos au haut-lieu pour photographier le long d'un itinéraire pré-établi les paysages qui plaisaient aux touristes est également apparu comme une trop grande difficulté.

Des lieux sans haut-lieu, quels terrains d'expérimentation ?

Le choix des lieux sur lesquels « poser les Tréteaux » a fait l'objet de nombreuses discussions entre les chercheurs et le PNR. L'expérimentation devant aboutir pour la chargée de mission à installer durablement la démarche sur le territoire, il ne fallait donc pas se tromper ! Comme nous l'avons déjà explicité plus haut, nous avons renoncé à mener l'animation sur la cité emblématique de Rocamadour, comme d'ailleurs sur le village tout aussi renommé de Saint-Cirq Lapopie, écartant de fait les Tréteaux du paysage des hauts lieux. En même temps, les lieux où ils se sont posés, les lieux explorés par les participants ne se sont pas révélés des non-lieux, au sens que donne Marc Augé (1992). On pourrait même dire, en constatant la charge identitaire, la charge de passion explicite que ces journées ont recueillies, que les Tréteaux du paysage ne se sont pas tenus dans des non-lieux, mais dans des lieux toutefois modestes. Nous cherchions à privilégier un dialogue le plus large possible avec les participants et compte tenu de la complexité des enjeux paysagers mais aussi institutionnels sur ces hauts-lieux, nous avons privilégié une approche sur des paysages plus ancrés dans le quotidien de la vie des habitants du Parc. L'idée était aussi d'aller à la fois au contact des acteurs locaux (élus, agriculteurs, artisans, naturalistes, enseignants, enfants...), mais aussi d'amener les acteurs institutionnels sur le terrain partager des questionnements et non imposer un regard «un peu trop régalien sur les paysages».

Nous avons donc ciblé quatre lieux pour cette animation des Tréteaux du paysage, axés chacun sur des problématiques spécifiques (Figure 2 : Affiche de la 4ème animation à Mayrinhac-Lentour). Pour la première animation à Fontanes du Causse (dans la zone centrale du Parc), le couderc, cet espace communal ouvert à l'intérieur des hameaux villageois du causse, a été l'occasion d'appréhender les relations entre le paysage et l'habitat. Sur la base d'un scénario amenant les participants à penser le paysage suite à un cataclysme météorologique, la réflexion a conduit à s'interroger sur les manières d'habiter le territoire rural, en relation avec certains aspects du paysage en place (qualité de l'architecture villageoise par exemple). Pour la deuxième animation à Lalbenque commune située dans la périphérie de la ville de Cahors (située hors parc), un itinéraire réalisé en automobile et ponctué d'arrêts, a permis aux participants de réfléchir à la problématique de l'habitat

⁵ L'équipe d'animation des Tréteaux a été composée à l'exception de la seconde journée d'Anne Eusèbe, chargée de mission au PNR, d'Hélène Moreau, recrutée pour mener l'opération des Tréteaux, et de Laurent Lelli et Philippe Sahuc tout deux enseignants-chercheurs à l'ENFA.

et des choix d'implantation des nouvelles constructions⁶. Cela a également été le cas pour la troisième animation à Espédaillac, mais à partir d'une promenade à pied effectuée par les participants. La quatrième animation s'est déroulée à la salle communale de la mairie de Mayrinhac-Lentour, commune située dans la petite zone bocagère du Limargue (au nord-est du parc). L'agriculture et les paysages constituaient le coeur de cette animation, avec en arrière-plan pour le PNR, d'amener les acteurs agricoles à s'exprimer sur la qualité des paysages, leur visibilité dans le projet de territoire du PNR. Autour de ce thème, les Tréteaux ont d'ailleurs attiré un nombre important de participants (près d'une trentaine).

- La méthode d'animation déclinée sur les 4 journées

Dans ces lieux, il a donc été fait l'hypothèse que cela pouvait valoir la peine de parler de paysage, sans que cela soit complètement évident. Pour les trois premières journées, la manière de faire a été à peu près la suivante : animateurs et participants se retrouvaient le jour convenu vers 9h30 dans un lieu remarquable d'une commune, plutôt remarquable par sa valeur administrative que patrimoniale. Il s'agissait de petites communes, sans implantation particulière du parc naturel régional, mais sur son territoire. La règle du jeu était alors donnée après une rapide présentation de l'ensemble de l'opération (Figure 3 : Les consignes des 4 animations). Cette règle du jeu impliquait une certaine déambulation le reste de la matinée, à pied ou en voiture selon les cas. La mi-journée aurait dû être le moment d'un pique-nique partagé. Dans l'esprit des animateurs, ce moment devait être important pour permettre des échanges plus libres. Sans qu'elle ait été explicitement formulée, l'idée était peut-être aussi de retrouver l'une des valeurs du paysage dit "champêtre", figure incarnée notamment par "Le déjeuner sur l'herbe" des deux générations Renoir, cadre de moments de convivialité en plein air. Or, si cette perspective était alléchante pour les animateurs, elle n'a pas réuni tous les participants. On peut y voir l'effet des habitudes et des engagements de proximité mais aussi un moindre intérêt pour le pique-nique propre à une certaine culture rurale. L'après-midi s'est toujours passé en salle, pour donner l'occasion de partager le fruit des déambulations du matin et engager la discussion. Il est arrivé que des absents le matin rejoignent alors les participants, prenant un rôle particulier, n'étant pas imprégnés de ce qui s'était passé le matin. Vers 17h, tout le monde se séparait.

Trois fois sur quatre, il y a eu activité mobile en extérieur, même si du temps s'est passé en salle, salle toujours au coeur d'une commune. Arpenter, regarder et échanger au coeur du paysage était à la base de l'idée des Tréteaux du paysage. L'espoir était ainsi de solliciter, chez des familiers du paysage, une part de ces pratiques incorporées, jusqu'aux différentes façons d'y marcher selon Tim Edensor (2000) et pas seulement l'impérialisme du regard (Edensor citant Urry, 1992). La quatrième journée n'a en fait duré qu'une demi-journée et a été réduite à la demi-journée en salle. Mais sa conception particulière, mobilisant cartes et images locales, a tout de même fait travailler sur du concret. L'un de ses objectifs était une participation particulière des agriculteurs. Ne les mobiliser qu'une demi-journée est peut-être ce qui a permis une bonne participation.

Tout au long des matinées, les membres de l'équipe d'animation se sont partagés dans l'accompagnement des petits groupes. Après avoir poussé à une mise en mouvement, il s'est agi d'aller-retour permanent entre les individualités pour pousser à une expression de groupe et à en garder trace pour l'après-midi. Il est à remarquer que la mise en mouvement de départ, trois fois sur

⁶ Cette thématique a d'ailleurs été prolongée à l'initiative d'un des participants à cette journée (le chargé de mission paysage de la DDEA 46) à l'occasion du premier colloque lotois organisé dans le cadre de la promotion de la Convention européenne du paysage, le 21 octobre 2008 à Cahors. Une des tables rondes abordait explicitement cette question de l'insertion de l'habitat et a fait référence à cette animation.

quatre, s'est faite en utilisant le levier de l'habitat. C'est l'habitat qui était l'élément clé de la règle du jeu, à chaque fois qu'il y a eu déambulation dans l'espace. Deux fois sur trois, cette règle du jeu est partie d'une scénarisation dramatisée : pour des raisons différentes les deux fois, la commune accueillant les Tréteaux du paysage devait se préparer à une arrivée massive de réfugiés (Fontanes du Causse et Espédailac). L'idée était de s'obliger à imaginer une évolution de l'habitat, de faire surgir ce qu'on était prêt alors à prendre en compte et, tout de même, en songeant au plus long terme, ce que l'on tenait à préserver et comment. La troisième fois qu'il a été question d'habitat, la règle invitait moins à l'imagination. Le parti pris affiché était plus technique, il s'agissait de définir les conditions d'un habitat souhaitable dans un cadre paysager donné (Lalbenque). Il faut dire que le sous-espace correspondant à cette journée, à l'intérieur du territoire du parc naturel régional était le plus proche de la ville de Cahors, concerné particulièrement par une dynamique de construction dépassant visiblement les possibilités de gouvernance des élus locaux et affolant les regards extérieurs empreints de goût paysager. Or, il est intéressant qu'à partir d'un point de départ différent, certains temps de discussion de cette journée aient fait écho à ceux d'autres journées, notamment sur le souhait controversé d'un habitat nouveau en hameaux nouveaux ou en continuité avec l'habitat préexistant.

II- La place du chercheur dans le dispositif d'animation :

Cette expérimentation a été un moyen de confronter la place du chercheur dans différentes dimensions : tout d'abord celle de deux disciplines des Sciences Humaines et Sociales que sont la géographie et la sociologie, ensuite vis-à-vis des conditions de notre participation à une initiative portée par le PNR mais avec un appui assez fort de notre part à certains moments. Sommes-nous ici acteurs de la médiation territoriale par le paysage ou bien « simples observateurs » d'un processus d'échanges ou les deux à la fois ? Par les dispositifs que nous avons contribué à définir en concertation avec l'équipe technique du PNR, par la position d'animateurs que nous avons accepté de jouer à l'intérieur de ces scènes de dialogue, quels outils et méthodes permettant le recueil d'informations à caractères scientifiques, citoyens, politiques... peuvent garantir une certaine position de neutralité et éviter l'utilisation excessive de l'expert comme alibi des prises de décision locale ? C'est un peu ces questions qui se sont imposées à nous, sans d'ailleurs avoir dans les propos qui suivent la prétention d'y apporter toutes les réponses...

2.1- Retour sur le déroulement et la place des chercheurs...

– Une forme d'observation participante éphémère

L'approche dite d'observation participante a été pratiquée par l'école de Chicago dès le début du vingtième siècle, et depuis régulièrement critiquée et pourtant employée à la connaissance de divers milieux : entreprise (SAINSAULIEU, 1987), établissement scolaire (LAPASSADE, 1998). Dans son principe, le recueil d'information y est lié à un partage de moments de vie auxquels l'observateur participe tout en observant. Le point crucial de la méthode est de réinsérer, au moment de l'analyse des observations, la place précise qu'a eue l'observateur par rapport à ceux et celles qu'il observait et en quoi le faisceau des relations a produit certaines données d'observation qui auraient pu être autres, si la place, le rôle et la perception associée avaient été autres. En même temps, le principe de l'observation participante repose sur l'idée que pour comprendre une société, on ne peut en arrêter le fonctionnement ; il faut au contraire s'y mêler. L'ethnographie s'enrichit de la pratique des relations humaines, à condition de faire de ces relations mêmes un des objets de l'effort de

compréhension.

Dans notre cas, l'approche n'a pas eu la durée de ce qu'on appelle habituellement l'approche ethnographique. Mais le partage sur le terrain de la marche, voire du casse-croûte pris dans le paysage, peut s'apparenter à une forme d'observation participante. Il y a eu, certes sur un temps court, réel partage de condition entre observateurs et observés, au point que ce dernier rôle n'a semble-t-il pas suscité toute la gêne qu'on aurait pu imaginer. Il a dû être rassurant de se sentir gens marchant côte à côte, regardant côte à côte certaines perspectives paysagères, et puis prenant aussi côte à côte ce moment de liberté de la pause casse-croûte. Ce qui aurait pu n'être que recherche d'un contexte de convivialité, dans la recherche de connaissance sur d'autres thèmes, a été en soi une façon d'entrer dans le vif du sujet, ce rapport au paysage qui se renoue quotidiennement dans des trajets sur sa commune d'habitation, des moments plus exceptionnels recouverts de la dimension du loisir, voire de l'échange qu'on en fait en le partageant, lors d'un pique-nique dominical avec des amis ou cousins venus d'ailleurs. Mais ici, c'est vrai tout le monde savait que les cousins ou amis observaient... Comme il fallait mettre en dynamique cette confrontation un peu artificielle bien que pouvant ressembler à nombre de configurations de la vie courante, nous avons eu recours au jeu. De fait, un processus a été mis en oeuvre où pour mettre en jeu des acteurs dont il était question de comprendre le rapport au paysage, les observateurs se sont mis eux-mêmes mis en jeu, au-delà même de ce qu'ils prévoyaient au départ...

- Mise en jeu par l'imagination

Il y a bien eu un processus de jeu, avec sa dimension de décalage par rapport au "sérieux" qui est censé régir la vie ordinaire des adultes, avec ses éléments de fiction, tout en étant inséré au coeur d'un lieu censé importer à ces joueurs et en mobilisant le regard sur des éléments de paysage supposés familiers. Deux formes différentes de mise en jeu ont eu en commun un appel à l'imagination et ont organisé un dispositif de confrontation d'imaginations individuelles. A peu de choses près, certaines journées ont commencé à partir d'un événement fictif (voir figure 3). Alors que certains opérateurs touristiques tendent à créer des pseudo-événements pour se différencier d'un tourisme de découverte plus conventionnel, les Tréteaux du paysage se sont institués eux-mêmes en pseudo-événement et, au lieu d'une approche tendant à recueillir la trace d'une forme de contemplation devant le paysage, ont enregistré les perturbations produites par ce dernier. Autre dispositif de sollicitation de l'imagination, celui de la dernière des quatre journées, à vrai dire une demi-journée qui a occulté le temps de déambulation. Les participants ont alors été rassemblés autour de grandes tables, supposant qu'elles favoriseraient un bon remue-méninges croisé. Il s'agissait d'imaginer qu'autour de la table était réunie l'équipe d'une agence publicitaire chargée de composer une image, identifiant par ses paysages et sa vie agricole une petite région à l'intérieur du parc, le Limargue. Ce qui aurait pu être considéré à priori comme un jeu gratuit, a rencontré sa part nécessaire de tension. On peut penser qu'une partie des participants était imprégnée, sans le dire, des enjeux de ce que Pierre Maclouf (1986) appelle le marché des images régionales.

2.2- Les questions posées par la participation

L'un des clivages ressortant le plus fortement de l'examen des notes de déambulation a été celui entre penseurs professionnels du paysage (chargés de mission d'organismes tels que PNR, DIREN, CAUE, DDAE mais aussi chercheurs) et usagers des lieux (par leur profession ou le simple fait d'y habiter). Ce clivage a notamment reposé sur la volonté réitérée des représentants du premier groupe de mettre l'habitat en avant, dans une dimension urbanistique impliquant des lieux d'usage

collectif face à un souci du second groupe allant exclusivement aux conditions individuelles de l'habitat. De plus, des différences sont apparues, quant à ce qui faisait patrimoine. Certainement que c'est dans cette posture qu'on qualifie parfois de "faire du terrain" du côté des chercheurs (en pensant être au plus près du monde social qu'on tend à mieux comprendre), que les pratiques pourtant clivent. Car, même si la posture paraît pour tous la même, le détail des pratiques, la façon dont joue l'incorporation, fait remonter quelque chose qui passe dans l'échange des paroles et marque la différence. Dans les temps de discussion en salle, a prédominé un autre type de clivage, celui existant entre anciens et nouveaux habitants. Il n'a pas directement porté sur la valeur qu'on donne à telle ou telle chose, mais plutôt sur le clivage des usages permis, les représentants du second groupe remettant souvent en avant une restriction d'usage qui leur donne globalement une qualité d'habitants de second ordre. La comparaison avec le ghetto a même été suggérée... De l'autre côté, objecter en avançant des particularités d'essence de "ceux qui sont nés dans la pierre" par exemple paraissait, au premier abord, irrecevable. Toutefois, le chercheur, qui au moment de participer, pourrait être tenté de trancher, reprend de la distance dès lors qu'il confronte ses observations avec certaines références. En effet, des approches de la diversité d'usage des espaces publics à travers le temps et l'espace (notamment C. WARD THOMPSON, 2002) invitent à être attentif aux références diverses, dont peuvent être porteurs des participants à ces confrontations à l'espace rural qu'ont été les Tréteaux du paysage. Au-delà de ce qui peut être perçu comme résistance atavique au nouveau venu d'un côté, sans-gêne de qui arrive en terre conquise de l'autre, il peut y avoir de réels clivages, liés à des pratiques de l'espace là encore incorporées parfois au-delà de la conscience. Bien entendu, pour en comprendre les fondements et les implications dans la reconnaissance paysagère, le déroulement des Tréteaux du paysage et les occasions d'observation et d'écoute qu'ils ont procurées, s'avèrent insuffisants. Un protocole de recherche ambitieux aurait pu les utiliser comme première phase de révélation des clivages. Une deuxième phase aurait nécessité des temps d'écoute plus individuelle, avec la visée de repérer les références construites dans le parcours personnel à travers les paysages de vie et d'influence consciente. Il n'en demeure pas moins que les animations des Tréteaux sont à retenir comme un utile révélateur de départ.

Mais pour ce qui est de l'acquis d'une première opération de recherche-animation, on peut se dire que des points saillants sont ressortis méritant d'être relevés. Bien sûr, l'opération ne peut prétendre à avoir menée l'investigation dans l'ensemble d'un groupe humain cohérent. Elle a toutefois testé la façon dont des habitants se jugeant anciens sur place, se positionnaient par rapport à d'autres, nouveaux habitants ou professionnels de la pensée paysagère. L'ère n'est plus aux complexes vis-à-vis des détenteurs du savoir légitime, mais plutôt à l'opposition de savoirs dont rien ne dit plus de façon évidente que l'un ne serait pas légitime. Ainsi, dans l'une des réunions s'est fait entendre un discours affirmant que tel élément du patrimoine s'appelait une cabane et que le terme de "cazelle" était un terme de parisien ! Par parisien pouvait semble-t-il s'entendre aussi bien le nouvel habitant que le professionnel de la pensée paysagère ayant fait ses classes dans une grande ville universitaire.

Dans ces causses du Quercy, l'investissement semble autre puisqu'on n'hésite pas à engager le fer pour la dénomination des éléments remarquables de patrimoine. Dans le cas des Tréteaux du paysage, les chercheurs n'ont pas été de simples conducteurs d'entretiens semi-directifs. Par le jeu, ils ont provoqué le rapport personnel à ces éléments de paysage. Ils se sont peut-être montrés plus qu'ils ne l'auraient cru en rapport aussi avec ces paysages et cela a fait réagir... La patrimonialisation est un phénomène très certainement ambigu, qui gagne, à l'intérieur des façons de juger et agace lorsqu'elle est trop brandie de l'extérieur. Ce double rapport s'incarne peut-être dans le double rapport des habitants au parc naturel régional, ressenti dans la dualité suivante : on participe à ce

que propose “le parc”, tels les Tréteaux du paysage mais on demande en permanence “Mais que fait le parc !”.

Et dans ce processus de requalification des territoires que fait le chercheur en fait ? Il y est le plus souvent perçu comme une caution à dire d'experts, sur laquelle la prise de risques pour les élus par exemple est fortement minimisée en cas d'échec («*de toute façon si le paysage n'est pas opérationnel sur notre territoire, c'est que les chercheurs auront mal fait leur boulot*» s'est-on entendu dire à plusieurs reprises...). Pour autant, il semblerait que notre investissement dans cette démarche ait plutôt servi de contrepoint au paysage lui-même... Nous n'avions pas dans cette démarche d'intérêt particulier à «défendre tel ou tel paysage», même si un participant a bien cherché à nous raccrocher à des réalités locales en nous rapprochant de logiques de bureaux d'études sévissant sur le parc... La place du chercheur ne serait donc pas sur le terrain pour certains ! Elle surprend dans son contact aux habitants indubitablement... Elle provoque de la curiosité («*que vient-on chercher ? qu'y a-t-il de remarquable que des chercheurs viennent étudier sur notre territoire ?*» nous a-t-on dit !). Pour les chercheurs donc, l'expérience d'animation est importante mais glissante à bien des égards... L'égarément dans un dialogue nourri, mais souvent disparate n'est pas facile à éviter... Il faut donc prendre le temps de redonner du sens aux propos, mais aussi à interpréter les objets géographiques repositionnés par les acteurs locaux à l'occasion des démarches de terrain... Deux tentations sont également présentes dans cette «médiation» (TACHE, 2005). D'une part, le chercheur ne doit pas rester enfermé dans les modèles qui sont débattus à l'occasion de ces scènes de participation (notamment ceux d'une pensée urbaine qui projette les valeurs esthétisantes mais aussi économiques de la ville sur les territoires ruraux). Il doit, au besoin dénoncer certaines décisions (ressenties localement comme des ingérences) qui sont prises au nom du paysage dans l'application par exemple de cahiers des charges réglementant par exemple la réalisation de clôtures selon le modèle du muret de pierre sèche pour l'habitat pavillonnaire ou les zones d'activités ! Il doit également éviter la tentation, quelque peu démagogique, de faire du paysage un outil garantissant un consensus sur le projet territorial débattu. Le satisfecit des animations élaborées suscite des attentes, nécessite des relais dans un accompagnement permanent des processus de projet. Le paysage n'échappe heureusement pas à cette règle. La parole des habitants, des élus aussi ne trouve pas systématiquement place dans ces dynamiques de projets par le paysage, loin sans faut... L'exemple de la place de l'agriculture dans le PNR est à ce titre très révélateur. Si le paysage a semblé un bon moyen de réunir de nombreux agriculteurs pour parler des paysages et discuter des conditions de valorisation de ces derniers en lien avec des productions agricoles, le local reste timide à soutenir cette amorce de projet...

De la connaissance révélée par l'animation pour le projet à la connaissance scientifique, quelles articulations, quelles ruptures ?

Cette expérimentation des Tréteaux du paysage pose aujourd'hui des questions à deux niveaux : pour le PNR en terme de poursuite de la démarche dans le temps, pour les chercheurs dans l'intérêt à poursuivre ces animations et à en dégager un matériau permettant de faire progresser la connaissance des paysages ruraux et de leur représentations par les acteurs locaux. Les lignes de forces locales du projet sont nombreuses. Elles sont confortées par des réflexions apportées sur le terrain autour de «l'extraordinaire des paysages ordinaires» (LELLI, 2000) comme le couderc par exemple, ou bien du potentiel important de valorisation de certaines activités sur le territoire dont le paysage pourrait se faire l'écho (on pense bien évidemment à l'agriculture ici). Si cette démarche a permis à certains services de l'Etat ou de collectivités de se retrouver ensemble sur le terrain, elle a,

en outre, impulsé une certaine transversalité des regards, mais pas encore des pratiques partagées... Le besoin fort d'échanges, d'installer le paysage dans la culture professionnelle sortant de la stricte compétence du paysagiste ou de l'architecte, est un enseignement important de ces journées. Le retour attendu par les participants, est à la mesure de l'enjeu suscité par cette animation : faire du paysage un moyen de relier plus durablement l'action du PNR des causses du Quercy au sein du territoire et au contact des populations.

Bibliographie:

- AUGÉ M., 1992** - *Non-lieux – introduction à une anthropologie de la surmodernité.*, Ed. Seuil, La librairie du XXIème siècle, 149 p.
- BERTRAND G., 2009** – *En passant par le paysage... parmi lieux et milieux, environnements et territoires.*, Géodoc, n°56, 2009, Université Toulouse Le Mirail -Département de géographie-aménagement.
- BROMBERGER Ch., (sous dir.) 1998** - *Passions ordinaires – du match de football au concours de dictée*, Bayard éditions, 544 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2000** – La Convention Européenne du Paysage., <http://www.coe.int>.
- EDENSOR T., 2000** - *Walking in the British Countryside : Reflexivity, Embodied Practices and Ways to Escape, Body & Society.*, SAGE Publications, London, pp 81-106.
- GIUSEPELLI E. et FLEURY Ph., 2003** - *Paysages et agriculture dans les Alpes du Nord.*, GIS Alpes du Nord, 54 p + cédérom.
- LAPASSADE G., 1998** - *Microsociologie de la vie scolaire.*, Anthropos, Poche Education, 112 p.
- LAUMOND JS., PODIASLO J., 2008** – *En Haute-Bruche, le paysage c'est l'affaire de tous ! Comment le paysage peut devenir le support du développement local.*, In Les cahiers de la Compagnie du paysage, numéro 5, Marcel O. (ss dir.) : *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu.*, Champ Vallon, 2008, pp 238-252.
- LELLI L., 2000** – *Le paysage ordinaire. Essai méthodologique et pratique.*, L'exemple du Nord-Comminges., Thèse de doctorat, Université Toulouse Le Mirail, 325 p.
- MACLOUF P. (ss dir.), 1986** - La pauvreté dans le monde rural, Association des ruralistes français, 389 p.
- MARTINET Ch., EUSEBE A., LELLI L., SAHUC Ph., MOREAU H., 2008** – *Le paysage au-delà du décor. Les Tréteaux du paysage.*, PNR des Causses du Quercy, ENFA, Créad'Oc, décembre 2008, 24 p.
- MEDD, 2007** – *La politique des paysages – promotion et mise en oeuvre de la Convention européenne du paysage.*, lettre de la ministre N. Olin, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, 1er mars 2007, 6 p.
- MICHELIN, Y., 2001-** *Le paysage, un levier du développement local.* In Deffontaines, J.-P. & Prod'homme, J.-P., Territoires et acteurs du développement local – de nouveaux lieux de démocratie, L'aube, essai, pp 119-132.
- MICHELIN Y., JOLIVEAU T., 2005** – *Le paysage au service de démarches participatives et prospectives de développement local : enseignements d'expériences de recherche-action conduites dans le Massif central.*, *Revue d'Auvergne*, n° 571, mai 2005, p : 233-262.

MICHELIN, Y., PARADIS, S., LELLI, L., 2005 - *When inhabitants photograph their landscapes to prepare a local sustainable development project : new perspectives for the organisation of local participative discussion groups.*, Journal of Mediterranean Ecology, vol. 6, n°1 : 19-32.

RONZANI Ch., 2008 – *Avec le paysage. La construction des politiques du paysage dans les Parcs naturels régionaux.*, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, collection *Expérimenter pour agir*, n°15, avril 2008, 44 p.

SAINSAULIEU R., 1987 - *Sociologie de l'organisation et de l'entreprise*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques & Dalloz, 390 p.

TACHE A., 2005 – *Principes d'une sociologie d'intervention complexe : la médiation.*, Ed. L'Harmattan, Coll. Pratiques de la systémique., 2005, 255 p.

WARD THOMPSON C., 2002 - *Urban open space in the 21st century.*, Revue Landscape and Urban Planning n° 60, pp 59-72.